Note de cadrage

Concertation Francophone de haut niveau en marge de la 68e session de la Commission de la condition de la femme (CCF) des Nations unies

« L'autonomisation des femmes francophones : levier pour une inclusion économique durable »

Mardi 12 mars 2024, 16h45 à 18h00 heure de New York
Salle de conférences 12 (ONU)

Dans le cadre de la 68e session de la Commission de la condition de la femme (CCF 68), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) organise une Concertation de haut niveau à l'intention des Ministres de l'espace francophone en charge de l'Égalité Femmes-Hommes (EFH). Il s'agit de leur offrir une plateforme d'échanges et de partage d'expériences sur le thème : « L'autonomisation des femmes francophones : levier pour une inclusion économique durable »

I. CONTEXTE

Les femmes représentent environ 50% de la population mondiale, 55% des diplômés et 80% de la décision d'achat, jouant un rôle crucial dans le développement socio-économique de chaque nation. Or, les femmes sont représentées de manière disproportionnée parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Selon la Banque mondiale, environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques et 178 économies maintiennent des obstacles juridiques qui empêchent leur pleine participation à la vie économique. De tels déséquilibres mettent en exergue des inégalités profondément enracinées dans les structures économiques, sociales et politiques à travers le monde, qui alimentent à leur tour un cercle vicieux de discrimination et d'exclusion.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a aggravé les disparités préexistantes, marquant un recul notable dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes. La fermeture des établissements scolaires, les bouleversements dans le secteur économique, ainsi que l'accroissement des responsabilités domestiques et de soins non rémunérés ont disproportionnellement affecté les femmes, compromettant leur emploi, leur formation et leur bien-être général. Face à cette situation, l'impératif d'intervenir pour renverser cette dynamique et assurer l'égalité réelle, la solidarité et la justice socio-économique et environnementale en faveur des femmes, s'est fait plus pressant.

L'espace francophone, fort de sa riche diversité politico-géographique, culturelle et linguistique, est idéalement positionné pour dynamiser l'émancipation économique des femmes. Dans sa « Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 », ses Etats et gouvernements membres ont affirmé leur ambition de bâtir un « espace de prospérité partagée, durable et inclusive en favorisant la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, en soutenant l'entreprenariat ».

Dans cette optique, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pris l'initiative de lancer depuis 2020 plusieurs projets phares, à fort impact qui marquent son engagement à lutter contre la pauvreté des femmes et à encourager leur pleine intégration économique.

Le Fonds « La Francophonie avec Elles », avec près de 60 000 bénéficiaires, incarne un progrès notable dans l'indépendance financière des femmes, la diminution de la pauvreté et stimule l'entrepreneuriat féminin vers la construction d'une économie durable et globalement inclusive. En se concentrant sur le renforcement du pouvoir économique et social des femmes comme condition nécessaire, ce Fonds joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté des femmes les plus vulnérables dans l'espace francophone.

Le projet des missions économiques et commerciales de la Francophonie vise à intensifier les échanges économiques au sein de l'espace francophone en permettant à des entreprises ayant une maturité à l'international et venant de toutes les régions francophones, notamment celles portées par les femmes, de se rencontrer, de discuter de leurs projets de développement et d'investissement et de diversifier leurs partenariats commerciaux, industriels ou financiers. En ciblant les femmes entrepreneures, en les accompagnant vers de nouveaux débouchés et partenariats hors des frontières nationales qui leur sont accessibles, le projet leur permet de jouer un rôle plus important, de créer des effets d'entraînement dans la création de richesses, de valeur ajoutée et d'emplois, non seulement pour elles, mais encore pour beaucoup d'autres femmes.

Dynamiser l'autonomisation économique des femmes implique d'assurer un continuum entre les actions menées en la matière et les dynamiques connexes à l'œuvre dans d'autres domaines du développement.

Ainsi, le XIX^{e} Sommet de la Francophonie qui aura lieu les 4 et 5 octobre 2024 en France autour du thème « Créer, innover et entreprendre en français », peut y donner une impulsion politique déterminante.

Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en général et l'autonomisation économique des femmes en particulier suppose une mobilisation généralisée de toutes les parties prenantes : les Etats et gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les femmes elles-mêmes, pionnières et actrices du développement.

C'est pour ces raisons qu'il est proposé d'organiser, à l'occasion de la 68^{e} Commission de la condition de la femme (CCF) des Nations unies, une concertation francophone de haut niveau sur le thème « L'autonomisation des femmes francophones : levier pour une inclusion économique durable ».

II. OBJECTIFS

Les objectifs de cette concertation sont de :

- Mobiliser les ministres de la Condition de la femme sur les projets de la nouvelle programmation de l'OIF qui contribuent à la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, en perspective du XIX^{e} Sommet de la Francophonie ;
- Valoriser une Francophonie agissante en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes dans des enceintes de négociation et de décision internationales ;
- Offrir une tribune d'échange et de partage de bonnes pratiques en français aux ministres et chef(fe)s de délégations des pays membres de l'OIF mobilisés à l'occasion de la CCF 68.